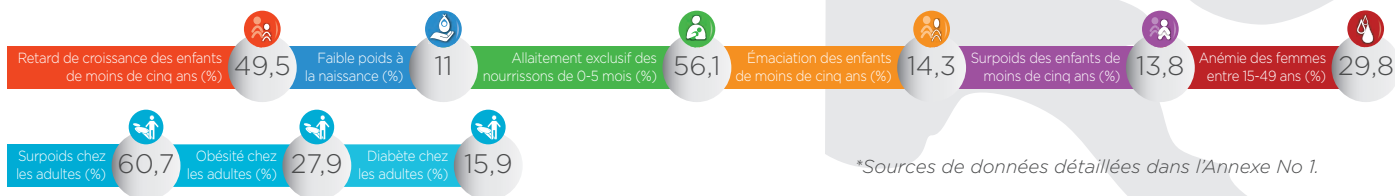




Date d'adhésion : avril 2016
Population : 7,92 millions

Papouasie Nouvelle Guinée



*Sources de données détaillées dans l'Annexe No 1.

Transformations institutionnelles en 2016-2017

Non disponible pour 2014 *

Non disponible pour 2015 *

Non disponible pour 2016 *

Non disponible pour 2017 *

Non disponible pour 2014 *

Non disponible pour 2015 *

Non disponible pour 2016 *

Non disponible pour 2017 *

Non disponible pour 2014 *

Non disponible pour 2015 *

Non disponible pour 2016 *

Non disponible pour 2017 *

Non disponible pour 2014 *

Non disponible pour 2015 *

Non disponible pour 2016 *

Non disponible pour 2017 *

Total pondéré 2017 —

Regrouper les parties prenantes dans un espace d'action commun

Un comité national intérimaire pour la nutrition a été établi au sein du département national de la santé, sous la tutelle du Conseil national de la santé. Ce comité intérimaire fournit aux principaux secteurs un soutien consultatif et des orientations sur la mise en œuvre de la Politique nutritionnelle nationale 2016-2026 (NNP), compare les résultats aux cibles, aux objectifs et aux interventions

dans les stratégies et politiques sectorielles. Les réunions du Groupe sectoriel sur la nutrition, coprésidées par le département national de la santé et l'UNICEF, rassemblent les différents secteurs et partenaires de développement dont l'OMS, la Banque mondiale, la FAO et le Haut-commissariat des Nations unies aux droits de l'homme).

Garantir un cadre politique et juridique cohérent

La politique nutritionnelle nationale 2016-2026 a été révisée et élaborée par les principaux départements gouvernementaux et secteurs, ainsi que par différentes organisations non gouvernementales nationales et internationales. Un Plan d'action stratégique pour la nutrition (SAP) est en cours d'ébauche. La politique d'alimentation du

nourrisson et du jeune enfant (ANJE) a été élaborée. Elle intégrera le Code international de commercialisation des substituts du lait maternel. La Politique de sécurité alimentaire 2015 et la Politique sur l'eau, l'assainissement et l'hygiène (WASH) 2015 soutiennent les interventions intégrant les problématiques nutritionnelles.

Aligner les actions autour d'un cadre de résultats commun

La Politique nutritionnelle nationale 2016-2026 est menée par les principaux secteurs de l'éducation, de l'agriculture et du bétail, de la santé, du développement communautaire, et de la planification nationale et du suivi. La division chargée de la nutrition au sein du Département national de la Santé travaille également en étroite coopération avec les secteurs de la santé reproductive et

sexuelle, de la sécurité alimentaire et WASH, ainsi qu'avec la Commission de radiodiffusion nationale, par le biais de programmes radiophoniques et de campagnes de sensibilisation. Le coût du Plan d'action stratégique pour la nutrition (SAP) destiné à soutenir la NNP au cours des cinq prochaines années est en cours d'évaluation.

Procéder au suivi financier et mobiliser des ressources

Le financement du Programme nutritionnel national est défini dans le cadre du Programme d'investissement public par le département de la Planification nationale. Les interventions liées à la nutrition, intégrées dans le budget annuel, sont aussi affectées par le département de la santé. Ces dotations publiques sont complétées par celles

de partenaires externes, tels que l'UNICEF, qui est considérée comme partenaire de développement majeur depuis 2014. Le département de la Planification nationale assure le suivi des fonds réservés à la mise en œuvre des interventions dans le domaine de la nutrition par le biais de son système de suivi.

La Papouasie Nouvelle Guinée ayant rejoint le Mouvement SUN en avril 2016, le texte de cette page ne se base pas sur l'exercice d'évaluation conjointe, mais sur une étude de base réalisée par chaque nouveau membre du Mouvement SUN.

PRIORITÉS 2017-2018

- Evaluer le coût du Plan d'action stratégique et soumettre des propositions de financement au département de la Planification nationale et du suivi ;
- Renforcer davantage les capacités des professionnels de la santé et la coordination des programmes à différentes échelles en matière de gestion de la malnutrition aigüe sévère et de gestion intégrée de la malnutrition aigüe ;
- Mettre en œuvre une communication globale sur les activités visant à changer les comportements pour promouvoir les meilleures pratiques d'ANJE auprès des mères au niveau local.